



HAL
open science

Les voûtes d'ogives du Promenoir des moines au Mont-Saint-Michel et le problème de leur datation

Yves Gallet

► **To cite this version:**

Yves Gallet. Les voûtes d'ogives du Promenoir des moines au Mont-Saint-Michel et le problème de leur datation. Bulletin Monumental, 2006, 164 (4), pp.347-358. 10.3406/bulmo.2006.1382 . hal-00481940

HAL Id: hal-00481940

<https://hal.univ-brest.fr/hal-00481940v1>

Submitted on 18 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les voûtes d'ogives du Promenoir des moines au Mont-Saint-Michel et le problème de leur datation

Yves Gallet

Citer ce document / Cite this document :

Gallet Yves. Les voûtes d'ogives du Promenoir des moines au Mont-Saint-Michel et le problème de leur datation. In: Bulletin Monumental, tome 164, n°4, année 2006. pp. 347-358;

doi : <https://doi.org/10.3406/bulmo.2006.1382>

https://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_2006_num_164_4_1382

Fichier pdf généré le 28/10/2019

Zusammenfassung

Die Kreuzrippengewölbe des Wandelgangs der Mönche auf dem Mont-Saint-Michel und das Problem ihrer Datierung, von Yves Gallet

Seit der erneuten Untersuchung der Gewölbe der Abteikirche von Lessay durch Yves-Marie Froidevaux (1958) wurde von der Mehrzahl der Mont-Saint-Michel-Forscher anerkannt, dass die Kreuzrippengewölbe des Wandelgangs der Mönche (Deambulatorium) in das Abbatat von Roger II (1106-1122) zu datieren seien. Sie hätten also demnach ebenfalls zu den ältesten erhaltenen Beispielen dieser neuartigen Wölbtechnik in der anglonormannischen Welt gehört. Dies reihte den Mont-Saint-Michel in die Gruppe von Bauwerken ein, die das Aufblühen der Frühgotik in der Krononianiäner der Kapetinger vorbereiteten. Das archäologische und stilkritische Studium des Bauwerks führt allerdings zu ganz anderen Schlussfolgerungen. Die Gewölbe des Deambulatoriums gehören ans Ende des 12. oder an den Beginn des 13. Jahrhunderts und sind entweder in das Abbatat von Robert de Forigny (1154-1186), oder - noch wahrscheinlicher - in dasjenige von Jourdain (1191-1212) einzuordnen. Diese letztere Hypothese lässt uns die im Deambulatorium ausgeführten Arbeiten als eine Wiederherstellung der Klostergebäude interpretieren, nach dem Brand, der das Kloster 1204 teilweise zerstört hatte, wenige Jahre bevor die Entscheidung gefällt wurde, weiter im Osten eine neue Baustelle zu eröffnen : die sogenannte Merveille (das «Wunder»).

Abstract

The pointed vaults of the monks' promenade at Mont-Saint-Michel and the problem of their dating, by Yves Gallet

Ever since the re-examination of the vaults of the abbey of Lessay by Yves-Marie Froidevaux in 1958, most historians of Mont-Saint-Michel have dated the pointed vaults of the monks' promenade to the abbacy of Roger II (1106-1122). They would thus be among the oldest preserved examples in the Anglo-Norman world of this new kind of vault, and this would place Mont-Saint-Michel among the monuments presaging the blossoming of early Gothic art in the Capetian domain. The archaeological and stylistic study of the edifice, however, leads to different conclusions. The vaults of the promenade are datable to the late twelfth or early thirteenth century and were constructed during the abbacy of Robert de Torigny (1154-1186) or more probably that of Jourdain (1191-1212). The latter hypothesis would suggest that the work on the promenade was part of the refurbishing of the conventual buildings after the fire that partially destroyed the monastery in 1204, a few years before the decision was taken to open a new work-site further to the east : la Merveille.

Résumé

Depuis le réexamen des voûtes de l'abbatiale de Lessay par Yves-Marie Froidevaux (1958), il a été admis par la plupart des historiens du Mont-Saint-Michel que les voûtes d'ogives du Promenoir des moines dateraient de l'abbatit de Roger II (1106-1122). Elles feraient donc partie, elles aussi, des plus anciens exemples conservés, dans le monde anglo-normand, de ce nouveau type de voûtement, ce qui placerait le Mont-Saint-Michel parmi les monuments qui allaient conduire à l'écllosion du premier art gothique dans le domaine capétien. L'étude archéologique et stylistique de l'édifice porte à des conclusions différentes. Les voûtes du Promenoir appartiennent à la fin du XIIe ou au début du XIIIe siècle, et sont attribuables soit à l'abbatit de Robert de Torigny (1154-1186), soit plus vraisemblablement à celui de Jourdain (1191-1212). Cette dernière hypothèse permet d'interpréter les travaux exécutés au Promenoir comme une remise en état des bâtiments conventuels, après l'incendie qui venait de détruire partiellement le monastère en 1204, quelques années avant que ne soit prise la décision d'ouvrir, plus à l'est, un nouveau chantier : la Merveille.

LES VOÛTES D'OGIVES DU PROMENOIR DES MOINES AU MONT-SAINT-MICHEL ET LE PROBLÈME DE LEUR DATATION

Yves GALLET

Tous les visiteurs qui déambulent, sous la houlette d'un guide patenté, dans les anciens bâtiments conventuels du Mont-Saint-Michel, l'ont appris : les voûtes d'ogives qui couvrent la salle dite du Promenoir des moines (fig. 1) remonteraient aux deux premières décennies du XII^e siècle et feraient partie des plus anciens exemples conservés, en Normandie, de ce nouveau type de voûtement. En Normandie, et donc en France, ce qui placera le Mont-Saint-Michel, avec la cathédrale de Durham ou l'abbatiale de Lessay, parmi les monuments qui allaient conduire quelques années plus tard à l'éclosion du premier art gothique dans le domaine capétien. Des recherches en cours sur les constructions du Mont-Saint-Michel du XII^e au XIV^e siècle donnent l'occasion de revenir sur cette certitude apparemment bien établie ¹.

ARCHITECTURE

Le Promenoir des moines occupe le second niveau du bâtiment qui s'élève à l'angle nord-ouest du Mont-Saint-Michel (fig. 2). C'est une vaste salle rectangulaire de six travées, adossée pour partie au rocher, qui affleure à l'extrémité orientale, et pour partie au mur nord de Notre-Dame-sous-Terre, oratoire primitif du Mont, qui forme lui-même le soubassement du mur du bas-côté nord de la nef de l'abbatiale. Le Promenoir, divisé en deux vaisseaux par une file de cinq colonnes, est éclairé par de larges baies percées de manière irrégulière

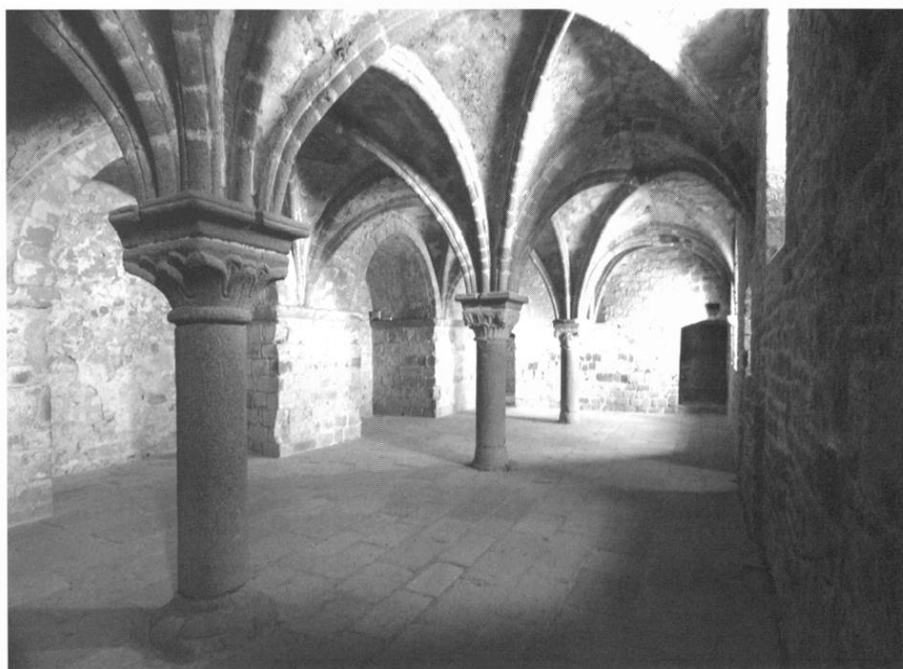
dans le mur nord (fig. 3). Il communique, à l'ouest, avec l'escalier sud-nord qui donnait ou devait donner accès à la façade de l'abbatiale du XI^e siècle, et, à l'est, avec le « Cachot du diable ». Sur son flanc nord s'appuie un petit bâtiment quadrangulaire, aujourd'hui partiellement ruiné (fig. 4), où Paul Gout proposait de localiser le réfectoire et la cuisine du monastère roman (fig. 5 et 6).

La construction du Promenoir remonte sans doute possible au XI^e siècle. Les anciens historiens du monastère ont enregistré en effet que, dans la nuit du Samedi saint de l'année 1102/1103, tout un pan du bas-côté nord de la nef de l'abbatiale s'était effondré, entraînant dans sa chute une partie du dortoir des moines ². Or, il a été reconnu de longue date que ce dortoir devait être identifié avec la grande salle qui constitue le dernier niveau du bâtiment nord-ouest : cette salle, aujourd'hui réduite à la moitié de sa longueur originelle, se trouve de plain-pied avec l'abbatiale et dispose, vers l'est, d'un accès facile au chœur liturgique des moines, pour les offices nocturnes. Puisqu'ils existaient déjà, les niveaux inférieurs (Promenoir des moines et salle de l'Aquilon) sont eux aussi antérieurs au début du XII^e siècle.

Dix ans à peine s'étaient écoulés depuis l'effondrement du bas-côté nord de la nef qu'un incendie survint, le Vendredi saint de 1112 ³, entraînant des dégâts importants à l'église et aux bâtiments conventuels. L'abbé Roger II (1106-1122), qui au terme de quatre années de vacance du siège abbatial avait succédé à l'abbé

Roger I^{er} (1085-1102), et qui avait peut-être déjà eu à réparer les conséquences de l'effondrement de 1103, est à cette occasion crédité d'importants travaux : réfection de voûtes étagées sur plusieurs niveaux, reconstruction en pierre de l'arche d'un *claustrum* auparavant de bois, édification d'une écurie au pied du rocher ⁴. Au XVII^e siècle, les historiens mauristes du monastère suivis par la *Gallia Christiana* appliquaient ces mentions au bâtiment de la Merveille ⁵ ; dès la fin du XIX^e siècle, Édouard Corroyer puis Paul Gout s'élevèrent contre cette idée, estimant qu'en réalité, l'abbé Roger II avait dû construire un vaste bâtiment monastique sur le flanc nord du Mont (fig. 5), dont la Merveille aurait au XIII^e siècle réutilisé une partie des soubassements ⁶.

En 1138, un nouvel incendie semble avoir touché le Mont-Saint-Michel, bien qu'il ne soit pas sûr qu'il ait atteint le monastère ⁷, contrairement à ce que Paul Gout avait conjecturé, attribuant l'initiative des réparations à l'abbé Bernard du Bec (1131-1149) ⁸. Ce même abbé aurait encore restauré le bas-côté nord de la nef, effondré quelque trente ans auparavant et resté jusqu'alors en l'état ⁹. À en croire des sources tardives, Bernard du Bec fit également élever une tour à la croisée du transept ¹⁰. Paul Gout ajoute que ce chantier comprit la voûte d'ogives de la croisée ¹¹ : par malheur, cette voûte fut intégralement restaurée par Victor Petitgrand au XIX^e siècle, si bien qu'elle n'offre plus aujourd'hui les garanties d'authenticité qui permettraient d'accepter sans discussion la date de 1138.



Cl. Y. Gallet.

Fig. 1 - Mont-Saint-Michel, Promenoir des moines, vue vers l'ouest.

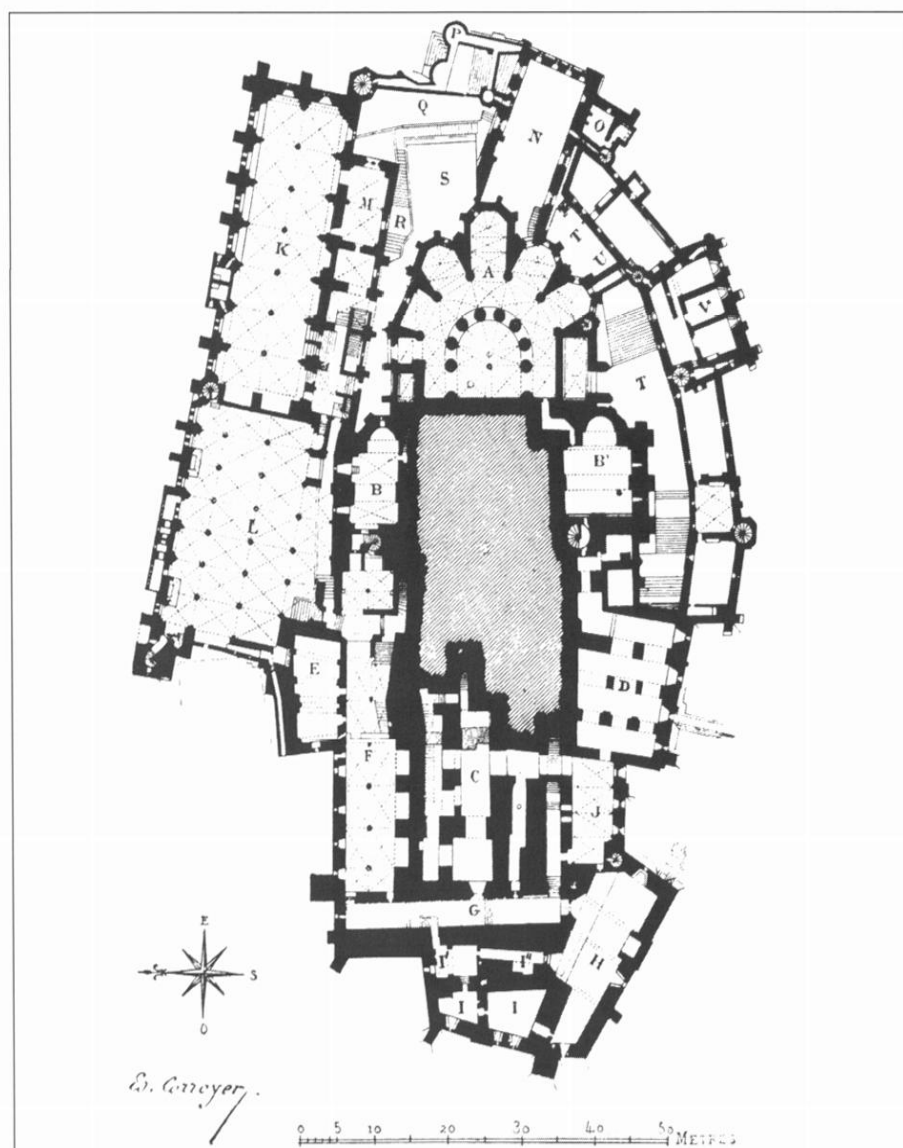


Fig. 2 - Mont-Saint-Michel, plan (d'après Édouard Corroyer, 1880) : en F, le Promenoir des moines.

C'est dans ce contexte que doit être envisagée la question de la date des voûtes du Promenoir des moines. Suivant Paul Gout, les voûtes devaient remonter à la fin de l'abbatit de Bernard du Bec, aux alentours de 1150, et résulter des travaux de remise en état des bâtiments conventuels après l'incendie de 1138 ; que ce même abbé ait également fait établir une voûte d'ogives à la croisée du transept semblait aller dans le sens de cette attribution¹². En revanche, datées de l'abbatit de Roger II, les voûtes du Promenoir paraissaient à Paul Gout excessivement en avance sur leur temps, « dans une région où n'était pas encore répandue l'influence de l'école de l'Île-de-France, berceau de l'architecture ogivale »¹³. L'architecte des Monuments Historiques admettait cependant qu'à l'époque de Roger II, le Promenoir avait déjà dû se voir doté d'un voûtement en pierre : probablement s'agissait-il, comme dans la salle de l'Aquilon, de voûtes d'arêtes portées par une série de colonnes que Bernard du Bec aurait réutilisée au moment de lancer les voûtes d'ogives.

Dans sa monographie consacrée au Mont-Saint-Michel et publiée en 1933, Germain Bazin admit que rien ne s'opposait à ce que les voûtes du Promenoir, « d'une construction archaïque », datent bien de l'abbatit de Bernard du Bec. Comme Paul Gout, Germain Bazin attribua à l'époque de Roger II les bases, les fûts et les chapiteaux des colonnes, à l'exception des deux colonnes occidentales, dans lesquelles il voyait un réemploi du XI^e siècle¹⁴.

Lorsque sa monographie fut rééditée, en 1978, Germain Bazin émit toutefois l'hypothèse d'une date sensiblement plus haute. Entre-temps était intervenu le réexamen des voûtes de l'abbatiale de Lessay par Yves-Marie Froidevaux, qui concluait à une datation antérieure à 1098¹⁵. S'appuyant sur cette nouvelle chronologie et balayant l'argument suranné qu'avait avancé Paul Gout, Germain Bazin souligna l'identité de profil (un tore engagé sur un bandeau) entre les ogives du Promenoir et

celles de Lessay ; et en insistant sur la construction maladroïte des voûtes, avec des lignes de faîte en zigzag et des vouitains d'inégale hauteur, il suggéra que les voûtes du Promenoir pourraient bien être antérieures à l'incendie de 1138 et aux voûtes, « plus évoluées », de la croisée du transept¹⁶.

C'est cette datation haute qui, par la suite, s'est imposée. On la retrouve chez d'éminents connaisseurs du Mont-Saint-Michel. Pour Michel Nortier comme pour Pierre-André Lablaude, la construction des voûtes du Promenoir se place après l'effondrement de 1103 et l'incendie de 1112, sous l'abbatit de Roger II (1106-1122)¹⁷. C'est à Roger II aussi que Marc Déceneux attribue le chantier¹⁸. Henry Decaëns a repris cette datation, qu'il a assortie d'arguments historiques : avant de devenir abbé du Mont, Roger II avait été prieur de Jumièges et avait donc pu connaître la construction de la salle capitulaire de ce monastère, elle-même peut-être déjà voûtée d'ogives à cette époque ; lors de la remise en état des bâtiments conventuels du Mont après 1112, le nouvel abbé aurait voulu doter le Promenoir de ce type de voûte alors d'une incontestable modernité¹⁹. Seule Maylis Baylé semble avoir éprouvé quelques réticences à l'égard d'une datation aussi haute, jugeant « imprudent » de placer la construction du Promenoir avant le deuxième tiers du XII^e siècle ; la modénature et la forme des arcs s'expliqueraient, à son sens, par une influence bourguignonne marquant à cette époque la région d'Avranches et de Mortain, dans le contexte de l'essor des Cisterciens et de l'ordre de Savigny²⁰.

QUESTIONS DE STYLE

Cet accord presque unanime des historiens du Mont laisse subsister un certain nombre de problèmes qui n'ont pas été signalés avec suffisamment d'insistance jusqu'à présent.

Les premiers touchent à la question du style. De ce point de vue, il n'est pas assuré que les voûtes du Promenoir puissent se

rattacher au contexte des années 1110-1120. Certes, c'est aux environs de 1115-1120, après les expériences de Durham et surtout de Lessay, que l'usage de la croisée d'ogives commença à se développer en Basse-Normandie, au point de s'imposer

dans des monuments primitivement charpentés, à Saint-Étienne de Caen et plus tard à la Trinité, pour ne citer que les exemples les plus célèbres²¹. Mais il y a une différence de taille entre ces édifices et le Promenoir du Mont-Saint-Michel : dans



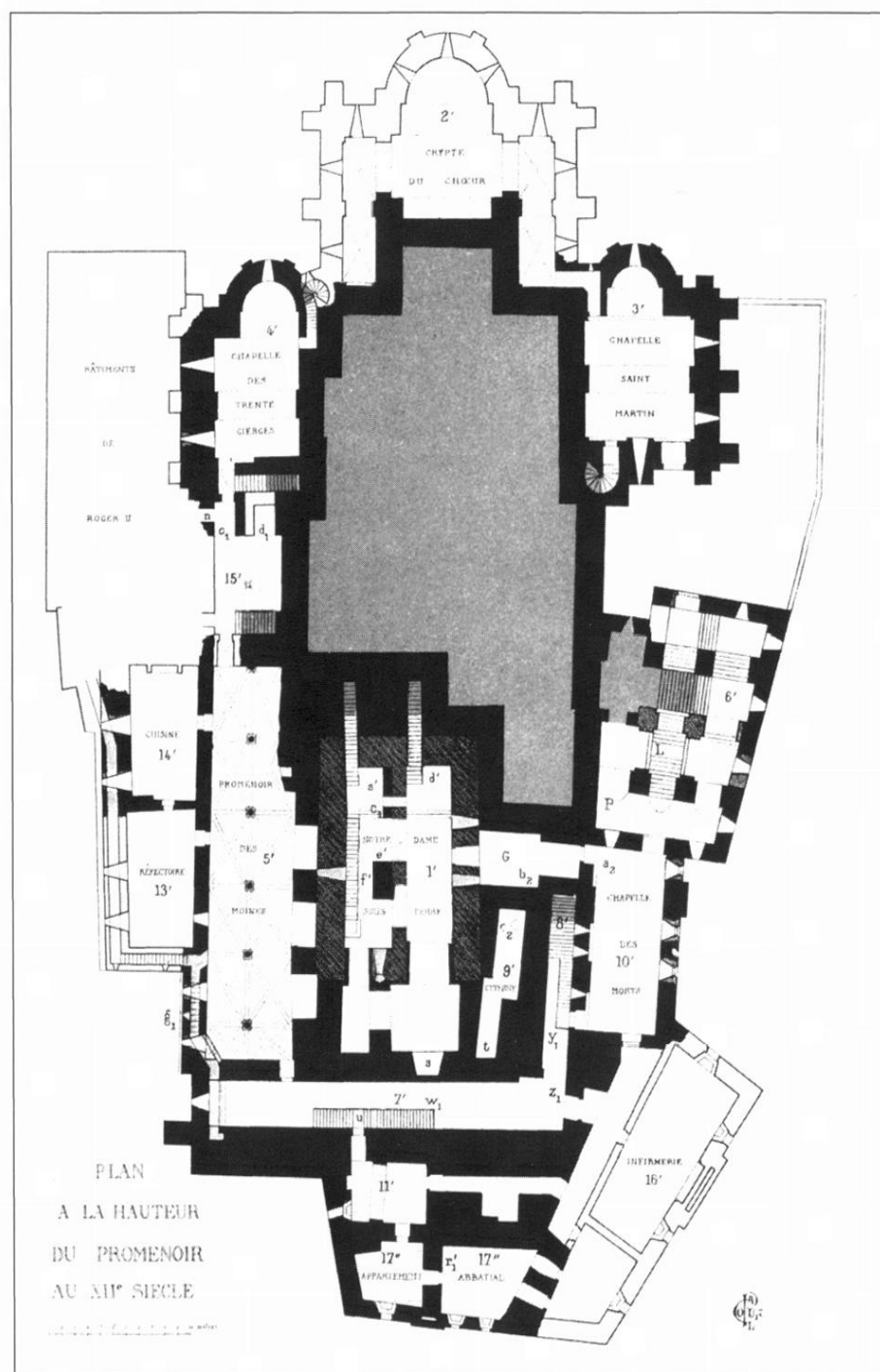
Cl. Y. Gallet.

Fig. 3 - Mont-Saint-Michel, Promenoir des moines, mur nord.



Cl. Y. Gallet.

Fig. 4 - Mont-Saint-Michel, vue du nord-ouest : à gauche, la Merveille ; à droite, le bâtiment conventuel roman.



grand ciborium, l'importance des espaces les plus chargés de sacralité ²⁷.

Si l'on en vient à l'analyse de détail, deux caractéristiques curieuses sautent aux yeux. D'une part, les nervures des voûtes du Promenoir sont d'une grande finesse (fig. 7) : leurs dimensions sont bien inférieures à celles des épaisses ogives de Lessay et des autres églises de Basse-Normandie dotées du même type de voûtes dans le premier tiers ou la première moitié du XII^e siècle (à La Barre-de-Semilly, Creully, Brucheville, Tollevast et Martinvast, Brévands, Magneville, etc.) ²⁸. Au Mont-Saint-Michel, elles se retrouvent en revanche aux voûtes du Cachot du diable, de la salle des Hôtes ou de la salle des Chevaliers, qui ne datent que du XIII^e siècle (fig. 8).

D'autre part, ogives et doubleaux du Promenoir présentent un profil identique. Cette manière de traiter les nervures du voûtement, en leur donnant une modénature et une force – ou, pour mieux dire, une finesse – identiques, n'a guère de faveur dans la première moitié du XII^e siècle.

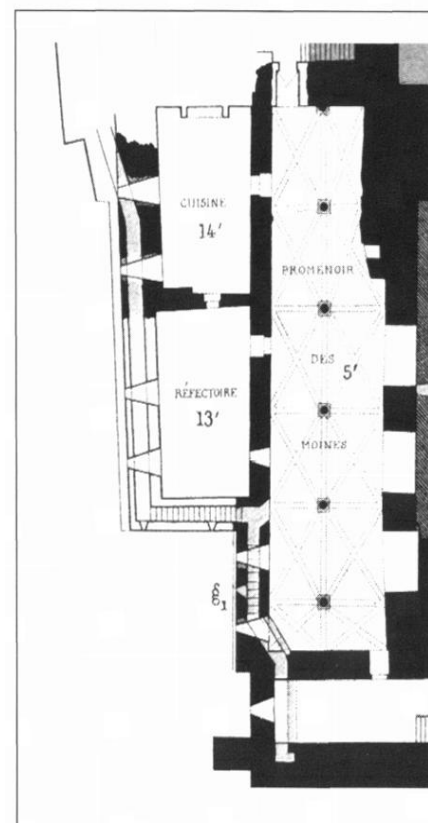


Fig. 6 - Mont-Saint-Michel, plan restitué de l'état du XII^e siècle au niveau du Promenoir (d'après Paul Gout, 1910), détail.

un cas, il s'agit d'églises, dans l'autre, d'un simple bâtiment monastique. Employait-on dès cette époque la voûte d'ogives pour d'autres édifices que les églises ? Dans le contexte anglo-normand, à l'exception du cas d'ailleurs hypothétique de la salle capitulaire de Jumièges ²², les exemples manquent pour que l'on puisse l'affirmer. D'autant qu'à la fin du XI^e siècle et encore dans les deux premières décennies du XII^e, l'usage n'était pas de couvrir de voûtes d'ogives l'intégralité des églises. Lessay, si

toutefois le voûtement total de la nef y est bien achevé dès les années 1130 ²³, est un cas hors-norme, dans la mesure où les croisées d'ogives doivent ici être considérées comme l'extension au voûtement de la riche modénature torique qui rehausse l'élévation de l'édifice ²⁴. On pourrait multiplier les exemples, à Durham ou ailleurs ²⁵. Au tout début du XII^e siècle, la croisée d'ogives semble avoir été réservée aux parties orientales des églises ²⁶, ce type de voûtes soulignant, à la manière d'un



Cl. Y. Gallet.

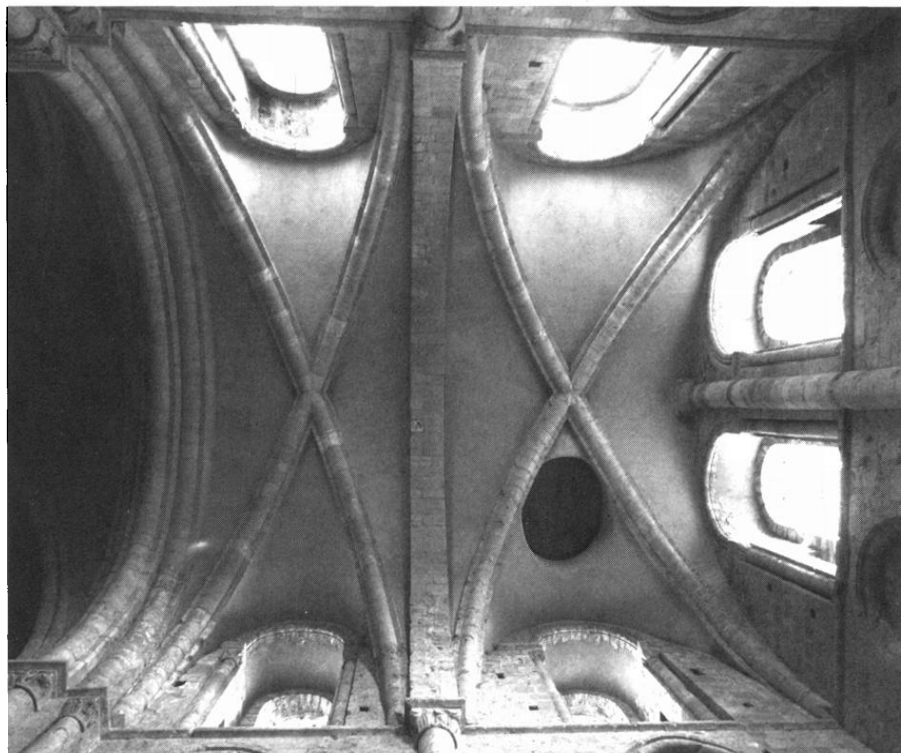
Fig. 7 - Mont-Saint-Michel, Promenoir des moines, voûtes de la troisième travée.

Dans le chœur de Lessay, les doubleaux, qui comprennent un tore engagé sur un bandeau large dont les bords sont chanfreinés, sont plus puissants que les ogives, composées pour leur part d'un tore engagé sur un bandeau étroit ; dans les bras du transept, les ogives conservent ce profil mais les doubleaux sont constitués d'un large bandeau à arêtes vives. De la même manière, dans la plupart des grands édifices du premier art gothique, y compris dans l'ouest de la France et même en Angleterre, les doubleaux se voient conférer un profil plus épais que les ogives, plus « structurant », de façon à rythmer nettement les travées : c'est le cas aux cathédrales de Sens, d'Angers, du Mans, de Poitiers, de Lisieux, de même que dans la nef de Durham, etc. C'est le cas aussi, notons-le, dans les structures de type « halle » qui pourraient évoquer celle du Promenoir, comme le déambulatoire double de Saint-Denis. Des monuments plus tardifs peuvent être mentionnés, y compris parmi les chantiers proches du Mont-Saint-Michel, comme la nef de l'église de Pontorson, rebâtie dans la seconde moitié et peut-être le dernier quart du XIII^e siècle, si l'on admet l'hypothèse d'une reconstruction postérieure à un incendie survenu en 1171. L'exemple est d'autant plus frappant que depuis 1158, ou plutôt 1160, Pontorson était un prieuré du Mont²⁹.

Il faut attendre l'extrême fin du XII^e siècle dans le gothique angevin, le premier tiers du XIII^e siècle dans le gothique normand ou ailleurs³⁰, et souvent patiemment jusqu'à l'essor de l'art rayonnant, pour voir les maîtres d'œuvre se décider à amaigrir la modénature et à estomper la différence entre les ogives et les doubleaux d'une

voûte, de façon à créer des espaces plus homogènes, des volumes d'une plus grande fluidité. Au Mont-Saint-Michel, cette esthétique se remarque avec une netteté particulière dans les bâtiments de la Merveille, à la salle des Hôtes ou dans la salle des Chevaliers. D'autres exemples peuvent être invoqués : en Haute-Normandie, à l'abbaye cistercienne de Bonport, fondée en 1190 (réfectoire, vers 1200-1220), en Basse-Normandie, à l'abbaye de Hambye (salle capitulaire), en Bretagne septentrionale, à l'abbaye prémontrée de Beauport, fondée en 1202 (salle capitulaire), etc.³¹ Cependant, même lorsque se fut instituée cette tendance à l'uniformisation des profils, l'usage subsista parfois d'épaissir légèrement le doubleau par rapport aux ogives, comme à l'ancienne église de Saint-Georges-de-Bohon vers le milieu du XIII^e siècle³².

Le traitement hiérarchisé des nervures semble donc avoir été une habitude solidement établie pendant une grande partie du XII^e siècle. Pourquoi le Promenoir des moines y aurait-il fait exception ? Faut-il imaginer qu'ici, la faible hauteur des voûtes aurait pu suggérer au maître d'œuvre d'uniformiser le voûtement, afin d'éviter



Cl. Y. Gallet.

Fig. 8 - Lessay, ancienne abbatale de la Trinité, voûtes du bras sud du transept.

qu'il ne produise un sentiment de lourdeur et d'écrasement ? C'est peu probable, car dans la plupart des salles capitulaires conservées du XII^e siècle, où la même sensation aurait pu être éprouvée en raison de dimensions également modestes, les maîtres d'œuvre ont pris soin de conférer aux doubleaux un profil différent de celui des ogives, à défaut d'être plus épais. Le phénomène est particulièrement clair chez les Cisterciens, où les monuments sont conservés en plus grand nombre. À Silvacane, les ogives sont formées de deux tores accouplés, les doubleaux d'un tore unique ; Vaucelles présente la disposition inverse ; à Fontfroide, à Flaran, à Noirlac, les ogives comportent un tore, les doubleaux sont profilés d'un bandeau à arêtes vives, de même qu'à l'Escale-Dieu, où les ogives s'amortissent en sifflet. On pourrait sans doute multiplier les exemples. La salle capitulaire de Fontenay est l'une des rares à montrer des ogives pratiquement de même force que les doubleaux : mais par l'impression de lourdeur qui se dégage du monument, cette solution semble en définitive très éloignée de l'esprit dans lequel a travaillé l'architecte chargé d'établir les voûtes du Promenoir.

Il convient également de souligner que la plupart des arcs doubleaux du Promenoir sont tracés en arc brisé (fig. 9).

Au Mont-Saint-Michel, sont déjà en arc brisé les doubleaux des voûtes d'arêtes dans le bas-côté nord de la nef, reprises à une date mal connue après l'effondrement de 1103. Ceux de la salle de l'Aquilon le sont également, mais en raison de leur tracé affirmé et de leur corde très tendue, nous serions tenté de les croire nettement postérieurs à la date qui leur est habituellement assignée. Ailleurs en Basse-Normandie, l'arc brisé est une forme architecturale que l'on voit s'introduire à partir du troisième quart ou tiers du XII^e siècle, par exemple à l'abbatiale de la Lucerne (1162-1178), dans la nef de Pontorson (après 1171), au chevet de Ouistreham (fin du XII^e siècle), bien sûr au chevet de Saint-Étienne de Caen (vers 1180-1190), et peut-être un peu plus tôt en Haute-Normandie, au portail de l'ancienne abbatiale d'Ivry par exemple³⁵. Appliquée aux nervures d'un voûtement d'ogives, c'est une forme également tardive : en l'état actuel de nos connaissances, il n'existe pas de doubleau en arc brisé dans les églises romanes de Normandie voûtées d'ogives de la première moitié du XII^e siècle, hormis à La Trinité de Caen, où il s'agit toutefois d'un emploi isolé, à la jonction de la nef et du transept³⁴. La nef de Durham (1128-1133) constitue la seule exception notable d'un emploi systématique du doubleau en arc brisé ; encore relève-t-elle d'un contexte

sensiblement différent³⁵. À Lessay, à Saint-Étienne de Caen, tous les arcs doubleaux sont en plein-cintre. C'est encore le cas dans un monument aussi important que Saint-Julien du Petit-Quevilly, aux alentours de 1160-1161³⁶. Quelques années plus tard, en revanche, le concepteur de la salle capitulaire de Saint-Martin-de-Boscherville ou celui des bâtiments conventuels de l'abbaye du Valasse optèrent pour la nouvelle forme³⁷. Mais jusqu'en plein XIII^e siècle, par exemple lors du voûtement de la nef de l'abbatiale de Boscherville, certains maîtres d'œuvre normands continuèrent à privilégier les nervures en plein-cintre, traduisant ainsi un attachement aux formes traditionnelles qui a été souvent relevé³⁸.

Plusieurs éléments suggèrent donc d'abaisser la datation des voûtes du Promenoir. La liste des remarques présentées ci-dessus n'est pas exhaustive. Ainsi Germain Bazin avait-il lui-même déjà signalé, mais en minimisant la portée de sa remarque³⁹, que les clés de voûte du Promenoir, « en croix de saint André à larges branches », étaient comparables à celle du Cachot du diable, à l'ouest de la chapelle Notre-Dame-des-Trente-Cierges : or cette salle a reçu ses voûtes peu avant ou au moment de la mise en chantier de la Merveille, c'est-à-dire dans les premières décennies du XIII^e siècle.

LA COHÉRENCE DU CHANTIER EN QUESTION

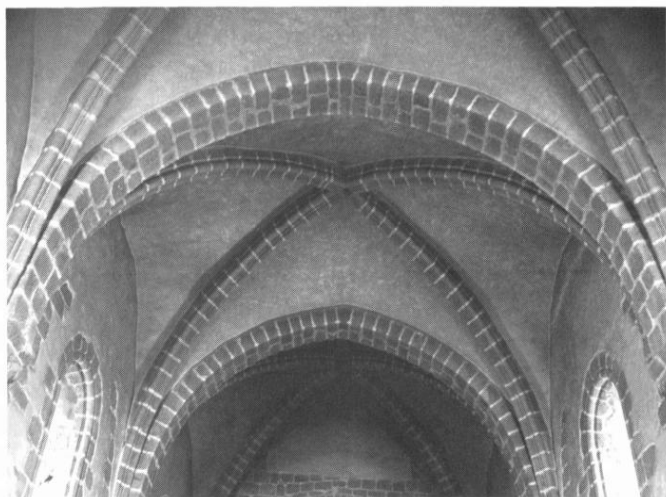
À côté des questions d'ordre stylistique, il convient également de tenir compte de la logique constructive propre au Mont-Saint-Michel, c'est-à-dire de l'enchaînement interne des chantiers qui ont conduit à la transformation du monument au cours du XII^e siècle.

Datées vers 1115-1120, les voûtes d'ogives du Promenoir prendraient place – première hypothèse – avant la reconstruction du bas-côté nord de l'abbatiale, si l'on accepte, avec les anciens historiens du monastère, d'attribuer ces travaux à l'abbatiate de Bernard du Bec (1131-1149).

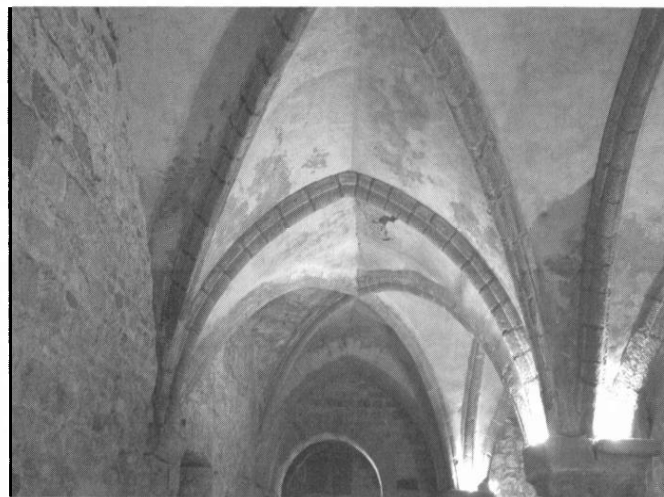


Cl. Y. Galliet.

Fig. 9 - Mont-Saint-Michel, Salle des Hôtes.



Cl. Y. Gallet.



Cl. Y. Gallet.

Fig. 10 - Pontorson, église Notre-Dame, voûtes de la nef.

Fig. 11 - Mont-Saint-Michel, Promenoir des moines, arc doubleau de la cinquième travée.

Ou – deuxième hypothèse – elles seraient strictement contemporaines de cette restauration, si l'on reporte les travaux sous l'abbé Roger II (1106-1122), en tenant compte de la remarque de Paul Gout suivant laquelle il n'est guère pensable que, le bas-côté nord s'étant effondré en 1103, les moines aient patienté jusqu'aux années 1130 pour entreprendre de remettre l'église en état. Dans ce dernier cas, il est difficile de comprendre les raisons pour lesquelles l'abbé Roger II et son maître d'œuvre auraient opté en faveur de la voûte d'arêtes pour l'abbatiale, et en faveur de la voûte d'ogives pour l'une des salles du bâtiment monastique. Ce serait contraire à tout ce que l'on sait de l'usage hiérarchisé des types de voûtement dans l'architecture du XII^e siècle. La remarque vaut aussi, et d'autant plus, dans la première hypothèse : si la construction de vastes espaces voûtés d'ogives était maîtrisée au Mont dès le premier quart du XII^e siècle, pourquoi Bernard du Bec (1131-1149) n'a-t-il pas utilisé ce type de voûtement au lieu de la traditionnelle voûte d'arêtes pour la reconstruction du bas-côté nord de l'abbatiale, alors même qu'il est crédité de la construction d'une voûte d'ogives à la croisée du transept ?

Élargi aux travaux effectués au Mont-Saint-Michel dans la seconde moitié du XII^e siècle, notamment sous l'abbatiate de Robert de Torigny (1154-1186), le constat va dans le même sens. Si le voûtement sur croisée d'ogives avait été si bien pratiqué au Mont dès les années 1115-1120 (Roger II)

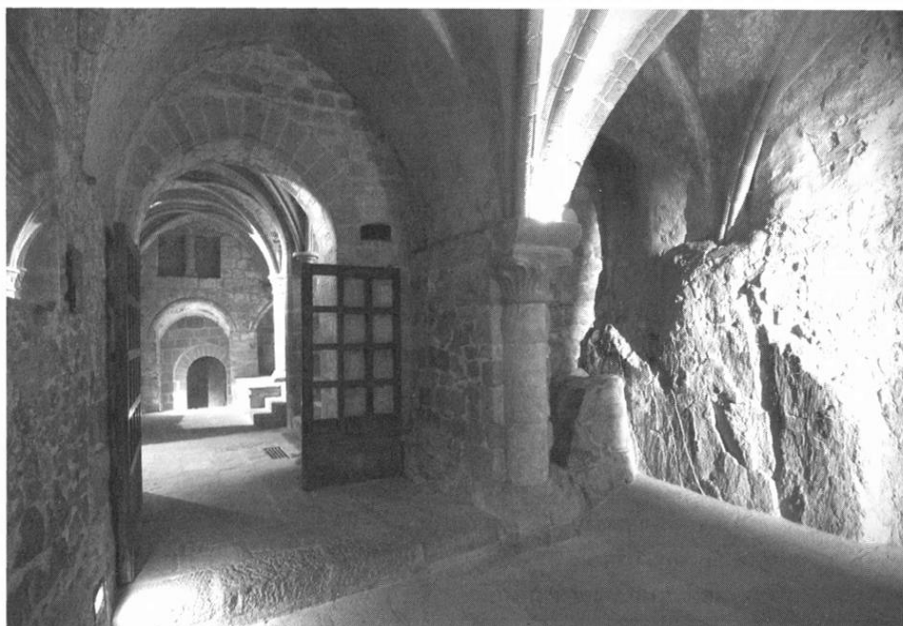
ou même 1130-1150 (Bernard du Bec), pourquoi Robert de Torigny n'aurait-il pas lui aussi songé à en faire bénéficier les constructions au sud-ouest du rocher (hôtellerie, infirmerie, logis abbatial) que lui attribuent les historiens du Mont et qui, étagées sur trois niveaux, sont couvertes en berceau brisé ? Il se serait épargné bien des tracas, étant donné que le voûtement en berceau, même brisé, pousse fortement au vide. Dès lors, n'est-il pas plus légitime de penser que ce sont, au contraire, les problèmes de stabilité posés lors de l'édification des bâtiments du sud-ouest, et qui se sont finalement révélés si dramatiques⁴⁰, qui ont conduit les architectes du Mont à se tourner vers la voûte d'ogives, entre-temps devenue d'un usage plus courant ?

DEUX HYPOTHÈSES

Pour conserver la datation haute (immédiatement après l'effondrement de 1103 et l'incendie de 1112), il faudrait admettre que le Mont-Saint-Michel ait été le premier monument de Normandie où seraient apparus à la fois et avec plusieurs décennies d'avance, l'arc brisé, la nervure en arc brisé, les ogives d'une mouluration très fine, les doubleaux d'une modénature identique à celle des ogives ; admettre aussi que le Mont fut le premier monument où la voûte d'ogives aurait été utilisée pour couvrir un espace qui n'était pas une église, quand l'abbatiale elle-même continuait à

présenter des voûtes d'arêtes ; admettre encore que ce monument aurait été tellement en avance qu'il n'aurait exercé en son temps aucune influence notable sur la création architecturale dans le duché, y compris sur les chantiers qui s'ouvraient dans ses prieurés proches ; admettre enfin que les successeurs du maître d'œuvre actif au Promenoir auraient préféré revenir à des solutions stylistiquement archaïques et techniquement dépassées. C'est sans doute beaucoup demander. Dans ces conditions, il devient légitime d'envisager à nouveau la possibilité d'une datation basse.

Du double point de vue du style et de la cohérence archéologique des différents chantiers ouverts au Mont-Saint-Michel à cette époque, la fin du XII^e siècle conviendrait bien. Sans revenir sur les deux séries d'arguments qui précèdent, il faut ajouter que la datation des voûtes d'ogives du Promenoir doit être désolidarisée de celle des colonnes et des chapiteaux, qui certes supportent la voûte mais qui s'avèrent plus anciens. La preuve en est apportée par l'insertion d'une pile et d'un chapiteau d'un style plus avancé, à l'extrémité est du Promenoir, pour soutenir la retombée des ogives et du doubleau de la dernière travée (fig. 10 et 11). Bien que l'endroit soit plongé dans une demi-pénombre peu propice aux observations, les différences ici sautent aux yeux : la colonne est montée sur un socle de deux assises, plus haut que ceux des piles libres du Promenoir ; le fût est assisé, et non monolithique comme



Cl. Y. Gallet.

Fig. 12 - Mont-Saint-Michel, Promenoir des moines, sixième travée.

dans les autres travées ; au-dessus du chapiteau, le tailloir est en quart-de-rond, et non en cavet surmonté d'une tablette ; la corbeille, fortement évasée, s'orne d'un décor de crochets nervurés, qui relèvent d'un type difficilement datable avant le dernier quart du XII^e siècle et en tout cas plus évolué que le décor des autres chapiteaux (fig. 12 et 13). Or, cette colonnette et son chapiteau sont à l'évidence solidaires et donc contemporains du voûtement, puisqu'ils forment sur le nu du mur oriental une avancée destinée à recevoir la retombée des nervures du voûtement. On doit en conclure que les autres chapiteaux du Promenoir, avec leurs colonnes, appartiennent à une campagne antérieure. Sans doute s'agit-il de celle qui avait concerné la mise en place d'un voûtement d'arêtes, lisible aux arrachements qui en subsistent dans les murs, à une date que Paul Gout plaçait sous l'abbatit de Roger II (1106-1122) mais qui pourrait bien être aussi tardive que le milieu voire le troisième quart du siècle, comme l'indique par ailleurs l'analyse du décor sculpté : le chapiteau de la quatrième travée (fig. 13) est très proche, par exemple, d'un chapiteau de la nef de Pontorson (fig. 14).

Dans cette hypothèse, les voûtes d'ogives du Promenoir auraient pu être montées soit dans les dernières années de l'abbatit de Robert de Torigny (1154-1186), soit sous Martin de Furmendi

(1186-1191), au crédit duquel les textes et les historiens de l'abbaye ne portent cependant rien de notable : il gouverna de manière honorable (*honorifice rexit*), dit par exemple sobrement la *Gallia Christiana*.

L'attribution à Robert de Torigny est étayée par le témoignage, malheureusement tardif (1648) et interpolé, de dom Thomas Le Roy, selon qui l'abbé fit réédifier un « corps de logis qui est entre le cloître, le chapitre commencé et le vieil dortoir. [...] Il est dit, dans les manuscrits de ce Mont où j'ai recueilli cecy, que ce corps de logis estoit ci-devant tombé et que l'abbé Robert le fit rebastir. »⁴¹. Le cloître est celui de la Merveille, le « chapitre commencé » désigne la triple baie qui s'ouvre dans la galerie ouest du cloître pour livrer accès à une salle capitulaire qui n'a jamais été construite, le « vieil dortoir » est celui de l'époque romane, au-dessus du Promenoir. « J'estime que ce corps de logis est celui que nous appelons à présent les vieilles infirmeries, au bout duquel sont les lieux communs et latrines », précisait l'historien mauriste, pour qui Robert de Torigny aurait donc fait réédifier le dernier niveau du petit bâtiment quadrangulaire flanquant, au nord, le bâtiment de l'Aquilon et du Promenoir (fig. 4). Paul Gout a souscrit à ce jugement, qui n'est qu'une simple opinion mais qui, depuis lors, n'a pas été discuté⁴². Cependant, les informations



Cl. Y. Gallet.

Fig. 13 - Mont-Saint-Michel, Promenoir des moines, sixième travée : colonne engagée supportant la retombée des voûtes à l'extrémité est du Promenoir, vue vers le sud.



Cl. Y. Gallet.

Fig. 14 - Mont-Saint-Michel, Promenoir des moines, sixième travée : colonne engagée supportant la retombée des voûtes à l'extrémité est du Promenoir.

livrées par Thomas Le Roy peuvent aussi bien désigner le Promenoir, placé lui aussi à l'ouest du cloître et sous le dortoir de l'époque romane, à côté des « vieilles infirmeries » dont aucun élément ne se rattache stylistiquement à la fin du XII^e siècle.



Cl. Y. Gallet.

Fig. 15 - Mont-Saint-Michel, Promenoir des moines, chapiteau de la quatrième travée.



Cl. Y. Gallet.

Fig. 16 - Pontorson, église Notre-Dame, chapiteaux de la première travée de la nef.

Cette relecture, si l'on y souscrit, constitue une présomption en faveur d'une éventuelle attribution à Robert de Torigny.

Une autre hypothèse à envisager consisterait à reporter les travaux au début du XIII^e siècle. Le contexte s'y prête bien, avec l'incendie du monastère en 1204, suivi de l'édification de la Merveille dont les historiens placent l'achèvement en 1228, sur la foi d'une inscription relevée dans le cloître au XVIII^e siècle. La construction des voûtes d'ogives du Promenoir des moines ferait alors partie des premiers travaux de remise en état des bâtiments conventuels romans, avant que ne soit prise la décision d'ouvrir le nouveau chantier de la Merveille. Si cette supposition est exacte, il faudrait attribuer la réfection du Promenoir à l'abbé Jourdain (1191-1212) et, par voie de conséquence, rendre à Robert de Torigny la construction des voûtes d'arêtes ayant précédé les actuelles voûtes d'ogives.

Cette seconde hypothèse implique de passer sur le témoignage de la *Gallia Christiana*¹³, mais elle peut en contrepartie s'appuyer sur un texte plus ancien et peu connu de dom Jean Huynes, premier historien du Mont à l'époque mauriste. Il s'agit d'un passage du ms fr. 18947 de la Bibliothèque nationale de France, relatif aux travaux engagés par l'abbé Jourdain et suivant lequel *tempore ipsius combusta fuit ecclesia a Britannis et ab ipso reedificata in tectura, turri et refectorio, dormitorio et cellarario, liberalitate Philippi regis Francorum*

qui tunc Anglos a Normannia expulsi (« de son temps, l'église fut incendiée par les Bretons, et il en reconstruisit les toitures, la tour, le réfectoire, le dortoir et le cellier, grâce à la générosité de Philippe, roi des Français, qui à cette époque chassa les Anglais de Normandie »)¹⁴. Au motif d'une « erreur flagrante » de l'auteur, Paul Gout avait choisi d'éradiquer ce texte de la liste des témoignages crédibles sur les constructions du XIII^e siècle¹⁵. Erreur en effet, double erreur même, puisque partant du postulat que ce texte concernait la construction du bâtiment oriental de la Merveille, Paul Gout observait d'une part que le chantier avait été mené sous Raoul des Îles seulement (1212-1228), et d'autre part que la dénomination indiquée dans le texte – réfectoire, dortoir, cellier – ne correspondait pas à la destination des salles du bâtiment oriental de la Merveille. Il est toutefois surprenant de constater que l'architecte du Mont, qui s'est montré par ailleurs un historien consciencieux, a préféré récuser brutalement le témoignage du ms fr. 18947, élaboré *ex variis manuscriptis et litteris authenticis*, et accepté par Édouard Corroyer¹⁶, sans même se demander si une autre interprétation en était possible.

Or, la séquence cellier-réfectoire-dortoir peut correspondre, précisément, à celle des salles du bâtiment conventuel de l'époque romane. Nous savons ainsi que la salle supérieure abritait le dortoir des moines, et rien n'interdit de penser que la

salle de l'Aquilon et le Promenoir, deux salles dont la destination primitive n'est pas connue, aient pu servir respectivement de cellier et de réfectoire jusqu'à la construction de la Merveille. L'Aquilon possède un voûtement d'arêtes, comme c'est souvent le cas pour les locaux purement utilitaires et notamment les celliers, et se trouve à proximité immédiate de l'entrée du monastère roman, à l'angle nord-ouest du Mont : l'emplacement serait logique pour un cellier. Pour les mêmes raisons, les historiens de l'abbaye depuis Paul Gout ont voulu voir dans l'Aquilon l'aumônerie du monastère à l'époque romane, mais l'hypothèse d'un cellier se justifie tout autant¹⁷. Pour sa part, l'emplacement du Promenoir, directement au-dessus de l'Aquilon, convient idéalement pour un réfectoire¹⁸ si l'Aquilon a bien servi de cellier ; cette destination noble légitimerait une architecture plus recherchée, expliquant elle-même le recours à la voûte d'ogives. Le petit bâtiment qui s'appuie sur le flanc nord de l'Aquilon et du Promenoir serait lui aussi à réinterpréter comme une annexe du cellier et du réfectoire : au premier niveau, la salle du cellier peut-être¹⁹, à l'étage, les cuisines.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas obligatoire de récuser, comme l'avait fait Paul Gout, le témoignage du ms. fr. 18947 : on peut fort bien lui trouver une interprétation satisfaisante, pour peu que l'idée soit admise qu'il ne s'applique peut-être pas à

la Merveille, mais plutôt au bâtiment conventuel de l'époque romane⁵⁰. La mention qui y est faite de la toiture et des tours va dans le même sens. Qu'il s'agisse des tours de la façade de l'abbatiale, ou bien de la tour qui protégeait la fontaine Saint-Aubert et dont Édouard Corroyer dit avoir retrouvé les vestiges⁵¹, l'incendie de 1204 serait à localiser à l'ouest ou au nord-ouest du monastère roman. On imaginerait alors sans peine que ce fut sur le bâtiment conventuel du nord-ouest, qui aurait pu lui aussi se trouver endommagé par l'incendie, que se seraient concentrés les premiers efforts de l'abbé Jourdain.

Le réexamen de l'ensemble des données conduit ainsi à élaborer un scénario nouveau, où la construction des voûtes d'ogives du Promenoir aurait pris place vers 1204-1212, avant le début des travaux de la Merveille. Il s'agirait d'une simple remise en état, appelant des travaux d'ampleur limitée, ce qui correspondrait bien avec ce que l'on sait des faibles moyens financiers de l'abbaye à cette date⁵². Pour ces travaux, le monastère aurait fait appel à une main d'œuvre régionale, ce qui explique l'aspect des claveaux : de dimensions réduites, taillés dans un granit de probable extraction locale et mis en œuvre avec un mortier abondant (fig. 9), ils évoquent davantage la manière de construire des maçons actifs dans le Cotentin et l'Avranchin au XII^e siècle⁵³ que les nervures, d'une coupe franche et d'une stéréotomie impeccable, de la Merveille. On peut dès lors imaginer que la réfection des voûtes du Promenoir

ait été confiée à des maçons locaux, travaillant encore dans la tradition du XII^e siècle, avant que n'arrivent les équipes et peut-être le nouvel architecte engagés pour l'édification de la Merveille. Les colonnes et les chapiteaux qui portaient naguère les voûtes d'arêtes furent conservés lors du passage à la voûte d'ogives. Tout au plus s'appliqua-t-on à en reprendre les tailloirs. Là aussi, le chantier témoigne d'une recherche d'économie qui ne s'explique pas tant par une hypothétique influence cistercienne que par la difficile situation financière de l'abbaye.

CONCLUSION

« Y a-t-il lieu d'envisager de nouveau la datation des voûtes du Promenoir après la découverte capitale faite à Lessay par M. Yves-Marie Froidevaux ? », s'interrogeait en 1978 Germain Bazin⁵⁴. Contrairement à l'esprit dans lequel elle était posée, la question n'a plus rien de rhétorique aujourd'hui. Elle mérite en effet d'être examinée, et elle appelle à notre sens une réponse positive. Depuis la réévaluation de sa place dans l'architecture du tout début du XII^e siècle, Lessay a trop longtemps servi d'exemple dissuasif : puisque les Normands maîtrisaient la voûte d'ogives à Lessay dès avant 1098, pourquoi ne l'auraient-ils pas utilisée au Mont-Saint-Michel, si proche, quelques années plus tard ? En soi, le raisonnement est recevable⁵⁵, mais l'analyse détaillée des

voûtes du Promenoir des moines interdit d'y souscrire : elle amène, au contraire, à en rajouter considérablement la datation, qui ne peut guère s'établir avant les deux ou trois dernières décennies du XII^e siècle. Il faut par conséquent envisager une attribution soit à l'abbatiale de Robert de Torigny, soit plus probablement à celui de Jourdain, sans qu'il soit possible de trancher définitivement l'alternative dans l'état actuel de nos connaissances.

Si elle retire aux voûtes du Promenoir le caractère d'une nouveauté spectaculaire, cette conclusion relance aussi la nécessité d'étudier avec précision les premières années du XIII^e siècle, où les abbatiats de Jourdain (1191-1212) et de Raoul des Îles (1212-1228) virent le début des travaux de la Merveille. Comme souvent au Mont-Saint-Michel, l'établissement d'une nouvelle datation d'une partie des constructions entraîne le réexamen des autres. L'abbatiale de Robert de Torigny (1154-1186), à qui l'on attribue sans critique depuis l'historiographie mauriste les mêmes bâtiments, à l'ouest du Mont, doit également faire l'objet de nouvelles recherches. Celles-ci permettraient sans doute de relativiser le grief de médiocrité que les historiens de l'art, au mépris de la vraisemblance historique, ont souvent formulé à l'encontre des constructions de ce grand abbé du Mont-Saint-Michel, qui n'était pas insensible aux beautés de l'architecture ni complètement ignorant des choses de cet art⁵⁶.

NOTES

1. Pour l'aide qu'ils m'ont apportée à différents stades de la préparation de cet article, je tiens à remercier Henry Decaëns, Alexandra Gajewski, Sébastien Gosselin, Joel Herschman, Philippe Plagnieux, Arnaud Timbert, Éliane Vergnolle, ainsi que Nicolas Simonnet, administrateur du Mont-Saint-Michel, pour son amicale et constante disponibilité.

2. *Hoc anno pars non modica ecclesiae Montis Sancti Michaelis corruit in sabato vigiliae Paschae. [...] In cuius ruina portio quaedam dormitorii monachorum non minima destructa atque eversa est* (*Annales du Mont-Saint-Michel*, dans *Chronique de Robert de Torigny*, éditée par L. Delisle, Rouen, 1872-1873, II, p. 223). A. du Monstier, *Neustria Pia*, Rouen, 1663, p. 386 ; *Gallia Christiana*, XI, 516 (*portio monasterii eversa est*) ; dom J. Huynes, *Histoire générale de l'abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la mer*, Société

d'Histoire de Normandie, Rouen, 1872-1873, I, p. 160.

3. *Hoc anno combusta est haec ecclesia Sancti Michaelis igne fulmineo, cum omnibus officinis monachorum. [...] VII kalendas maii, feria VI hebdomadae Paschae* (*Annales du Mont-Saint-Michel*, dans *Chronique de Robert de Torigny*, II, p. 225). *Neustria Pia*, p. 386 ; *Gallia Christiana*, XI, 516-517 (*At ignis e caelo delapsus die Veneris 25 Aprilis anno 1113, totum coenobium incendio consumsit, praeter pilas et fornices turrim succientes*) ; dom J. Huynes, *op. cit.* note 2, I, p. 164.

4. *Iste fecit multa bona in aedificiis et ornamentis ; omnes officinas quae combustae fuerant, reparavit. Insuper arcam claustrum, quae prius erat lignea, lapideam fecit, et subter ipsam, aulam et cameras lapideas, et in tertio ordine stabula equorum, fornibus super fornices*

libratis mirabiliter adaptavit (*Chronique du Mont-Saint-Michel*, citée par la *Gallia Christiana*, XI, 517).

5. Voici la manière dont les auteurs de la *Gallia Christiana* commentent les indications de la *Chronique du Mont-Saint-Michel* citées à la note précédente : *A septentrione funditus extruxit dormitorium, refectorium et equitum magnificam aulam opere non minus solido quam lauto* (XI, 517). L'extrapolation est manifeste.

6. É. Corroyer, *Description de l'abbaye du Mont-Saint-Michel et de ses abords, précédée d'une notice historique*, Paris, 1877, p. 13 note 6, p. 110-111, p. 146 ; P. Gout, *Le Mont-Saint-Michel. Histoire de l'abbaye et de la ville. Étude archéologique et architecturale des monuments*, Paris, 1910, I, p. 132.

7. *Anno MCXXXVIII [...] combustum est castrum Montis, excepta ecclesia et officis monachorum, mense*

augusto (*Annales du Mont-Saint-Michel*, dans *Chronique de Robert de Torigny*, II, p. 234). La précision *excepta ecclesia et officis monachorum* est répétée dans la *Gallia Christiana*, XI, 518.

8. P. Gout, *op. cit.* note 6, II, p. 444.

9. Bernard du Bec « fit réédifier la nef laquelle du costé du septentrion estoit tombée en ruine dès l'an 1300 » dit dom J. Huynes, *op. cit.* note 2, I, p. 168, avec une erreur de date rectifiée dans la *Gallia Christiana*: *aedificia restituit et sarta tecta tuitus est, in primisque navis ecclesiae latus septentrionale, quod ante annos triginta tres corruerat, refecit* (XI, 518).

10. Bernard du Bec « fit bastir une belle haute et forte tour dessus les quatre gros piliers du chœur » (dom J. Huynes, *op. cit.* note 2, I, p. 168). *Turrim inter navim chorionque medianis exisit*, dit la *Neustria Pia*, p. 387.

11. P. Gout, *op. cit.* note 6, I, p. 136, et II, p. 448.

12. P. Gout, *op. cit.* note 6, II, p. 444 et 448.

13. *Ibid.*

14. G. Bazin, *Le Mont-Saint-Michel. Histoire et archéologie, de l'origine à nos jours*, Paris, 1933, rééd. New York, 1978, p. 127. L'auteur accuse Paul Gout d'avoir affirmé que les ogives du Promenoir présentaient le même profil que celles de la croisée du transept : c'est un reproche excessif, Paul Gout se contentant de remarquer que, dans les deux cas, ce sont des voûtes d'ogives – « le même mode de structure ogivale », dit l'architecte, *op. cit.* note 6, II, p. 448 – qui ont été établies.

15. Y.-M. Froidevaux, « L'abbaye de Lessay », dans *Les Monuments historiques de la France*, I, 1958, p. 99-150 ; *id.*, « Église abbatiale de Lessay », dans *Congr. arch. de France. Cotentin et Avranchin*, 1966, p. 70-82. Dernière mise au point sur Lessay : M. Baylé (dir.), *L'architecture normande au Moyen Âge*, Corlet, 1997, II, p. 97-100 (avec bibliographie) ; M. Thurlby, « Lessay Abbey Church and the North of England », communication inédite au colloque *France-Angleterre. Les relations artistiques de la Conquête (1066) à la Renaissance* (Paris, 2003) ; S. Gosselin, *L'abbaye de Lessay du XI au XX siècle. Histoire et architecture*, thèse de l'École Nationale des Chartes, 2005.

16. G. Bazin, *op. cit.* note 14, p. XXXIII.

17. M. Nortier, « Mont-Saint-Michel », dans *Dictionnaire des églises de France*, t. IVb : *Normandie*, Robert Laffont, 1968, p. 114 ; P.-A. Lablaude, *Le Mont-Saint-Michel, citadelle de l'archaïque*, Paris, 1991, p. 26-27.

18. M. Déceneux, *Le Mont-Saint-Michel pierre à pierre*, Rennes, 1996, p. 42 et 44.

19. H. Decaëns, *Promenades au Mont-Saint-Michel* (coll. « Zodiaque »), La Pierre-qui-Vire, 2002, p. 89.

20. M. Baylé, dans *Le Mont-Saint-Michel. Histoire et imaginaire*, Paris, 1998, p. 114.

21. Suivant Maylis Baylé (en dernier lieu : « Structures murales et voûtements dans l'architecture romane de Normandie », dans M. Baylé [dir.], *op. cit.* note 15, I, p. 49-78), le voûtement de Saint-Étienne intervient au plus tard vers 1115, et celui de la Trinité vers 1130.

Lindy Grant (« Architectural Relationships between England and Normandy, 1100-1204 », dans D. Bates et A. Curry (dir.), *England and Normandy in the Middle Ages*, Londres, 1994, p. 117-129, p. 127) place les remaniements de Saint-Étienne à une date légèrement plus basse, dans la décennie 1120, et Deborah Kahn (*Canterbury Cathedral and its Romanesque Sculpture*, Londres, 1991, p. 117-124) a proposé de situer le chantier de la Trinité peu de temps avant le milieu du XII^e siècle, en raison de la présence vers cette date, à Canterbury, d'un atelier issu du chantier caennais.

22. En dernier lieu, Arnaud Timbert (« Jumièges, salle du chapitre : état de la question et nouvelles observations », *Congr. arch. de France. Rouen et Pays de Caux*, 2003, p. 117-123) conclut à une construction homogène, menée sous l'abbé Ursus (1101-1127). Plusieurs historiens de l'art et archéologues, parmi lesquels Roger Martin du Gard, Jean Vallery-Radot, Lucien Musset et Maylis Baylé, s'étaient cependant prononcés pour une construction en deux temps, la date de construction de la voûte d'ogives variant selon les auteurs autour des années 1120, si l'on excepte celles, exagérément haute (avant 1078) et basse (fin du XII^e siècle), proposées respectivement par Georges Lanfry et Roger Martin du Gard. Quelle que soit la date retenue, chacun peut vérifier que les piles engagées recevant les retombées d'ogives de la travée droite ne sont pas homogènes avec le reste de la construction, si bien que l'unité de l'ensemble n'a en fait rien d'évident.

23. C'est la chronologie haute proposée par Sébastien Gosselin, *op. cit.* note 15. On admettait jusqu'alors que ce n'était pas avant les années 1140 qu'il fut décidé d'étendre le voûtement d'ogives au transept et à la nef.

24. S. Gosselin, *op. cit.* note 15, p. 360.

25. Voir J. Bony, « Le premier projet de Durham. Voûtement partiel ou voûtement total ? », dans *Urbanisme et architecture. Études écrites et publiées en l'honneur de P. Lavedan*, Paris, 1954, p. 41-49.

26. C'est le cas notamment à Saint-Martin-de-Boscherville en Haute-Normandie, mais aussi dans bon nombre d'édifices relevant de l'influence de Lessay, comme Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Martinvast, Tollevast, Saint-Vaast-la-Hougue (voir S. Gosselin, *op. cit.* note 15, p. 362-364). La remarque vaut également pour les églises dérivées des chantiers caennais, comme Brévands, Saint-Germain-sur-Ay, Magneville, Brucheville, Chef-du-Pont, ou La Barre-de-Semilly. La nef voûtée de Creully, plus tardive, doit se placer dans les années 1140.

27. L. Hoey, « A Problem in Romanesque Aesthetics : The Articulation of Groin and Early Rib Vaults in the Larger Churches of England and Normandy », *Gesta*, 1996, p. 156-176 ; *id.*, « The Articulation of Rib Vaults in the Romanesque Parish Churches of England and Normandy », *Antiquaries Journal*, 1997, p. 145-177. Voir la mise au point d'Eric Fernie, *The Architecture of Norman England*, Oxford, 2000, p. 266.

28. Voir la synthèse proposée par Maylis Baylé, « Structures murales et voûtements dans l'architecture romane de Normandie », dans M. Baylé (dir.), *op. cit.* note 15, I, p. 49-78.

29. R. Martin-Demézil, « Notre-Dame de Pontorson », dans *Congr. arch. de France. Cotentin et Avranchin*, 1966, p. 399-405 ; L. Musset, *Normandie romane* (coll. « Zodiaque »), La Pierre-qui-Vire, I, 1966 ; A. Erlande-Brandenburg, « Pontorson », dans *Dictionnaire des églises de France*, *op. cit.* note 17, p. 129. C'est à l'année 1160, et non 1158 comme l'indiquent les auteurs cités ci-dessus, que la *Gallia Christiana*, XI, 480, s'appuyant sur les archives du Mont-Saint-Michel, mentionne une *conventio super ecclesiis Pontis Ursonis* passée entre l'évêque d'Avranches Herbert II et l'abbé du Mont. Je remercie Nicolas Simonnet d'avoir attiré mon attention sur cet édifice.

30. À la petite église de Mézy-Moulins (Aisne), l'homogénéité de la mouluration des ogives et des doubleaux fait partie des caractères qui ont conduit Claudine Lautier à dater l'édifice de la décennie 1210-1220. Voir Cl. Lautier, « Église de Mézy-Moulins », dans *Congr. arch. de France. Aisne méridionale*, 1990, II, p. 451.

31. C. Étienne-Steinet, « L'abbaye de Bonport », dans *Congr. arch. de France. Érecin, Lievin, Pays d'Ouche*, 1980, p. 44-55 ; M. Thibout, « L'abbaye de Hambye », dans *Congr. arch. de France. Cotentin et Avranchin*, 1966, p. 337-357, ainsi que B. Beck, « Hambye. Abbaye Notre-Dame », dans M. Baylé (dir.), *op. cit.* note 15, II, p. 142-145. L'abbaye de Beauport (Côtes d'Armor) fait actuellement l'objet de nouvelles études.

32. Dans cet édifice, le doubleau comportait trois tores accouplés, celui du centre étant d'un plus fort diamètre, tandis que les ogives se composaient d'un tore dégagé par des cavets et encadré de chaque côté par une fine baguette. Voir M. Thibout, « L'église de Saint-Georges-de-Bohon », *Congr. arch. de France. Cotentin et Avranchin*, 1966, p. 228-234.

33. M. Le Légar, « Abbaye de la Lucerne. L'église abbatiale », *Congr. arch. de France. Cotentin et Avranchin*, 1966, p. 460-484, ainsi que M. Baylé, *op. cit.* note 15, II, p. 138-141. Pour Ouistreham, *ibid.*, p. 81. Pour Caen : L. Grant, « The Choir of St-Etienne at Caen », *Medieval Architecture and its Intellectual Context. Mélanges Peter Kidson*, Londres, 1990, p. 113-125 ; *id.*, *Architecture and Society in Normandy, 1170-1270*, Londres - New Haven, 2005, p. 97 et suivantes. En ce qui concerne Ivry, Lucien Musset s'est appuyé sur la forme « en arc brisé assez prononcé » du portail pour affirmer qu'« il appartient évidemment au troisième quart du XII^e siècle » (*Normandie romane*, *op. cit.* note 29, II, p. 291 ; c'est nous qui soulignons).

34. Toutes les travées de la nef comportent des doubleaux en plein-cintre. Paul Frankl a remarqué que l'arc brisé employé à la jonction de la dernière travée de la nef et de la croisée du transept était « possibly the first ever to have been built in connexion with a rib-vault » (*Gothic Architecture*, rééd. par P. Crossley, New Haven - Londres, 2000, p. 54). De son emplacement, on peut déduire qu'il n'apparaît pas avant le stade ultime des remaniements apportés à l'abbatiale romane, à une date qui varie selon les estimations mais qui doit se placer vers le second quart du XII^e siècle. Suivant Maylis Baylé (*La Trinité de Caen, sa place dans l'histoire de l'architecture et du décor romans*, Bibliothèque de la

Société Française d'Archéologie, 1979, p. 62-64), le voûtement de la nef débuta vers 1125-1130 mais on ne dispose d'aucun argument pour dater la fin de l'opération. Deborah Kahn (*op. cit.* note 21) envisage des travaux à une date légèrement plus tardive, dans la décennie 1140, en raison de ce qu'une équipe venue de la Trinité travailla à Canterbury dans les années 1150.

35. E. Fernie, *op. cit.* note 27, p. 133 et 268.

36. Voir N. Stratford, « The Wall Paintings of the Petit-Quevilly », dans J. Stratford (éd.), *Medieval Art, Architecture and Archaeology at Rouen* (The British Archaeological Association Conference Transactions for the Year 1986), 1993, p. 51-59 ; *id.*, « Le Petit-Quevilly, peintures murales de la chapelle Saint-Julien », *Congr. arch. de France. Rouen et Pays de Caux*, 2003, p. 133-146.

37. La salle capitulaire de Boscherville a été construite par l'abbé Victor (1157-1210/1211) qui y fut inhumé : *« Sepultus [...] in capitulo quod exerat, précise la Gallia Christiana, XI, 270. Les datations proposées s'échelonnent entre le début des années 1160 (K. Morrison, « The Figural Chapitals of the Chapterhouse of Saint-Georges de Boscherville », dans J. Stratford, *op. cit.* note 36, p. 46-50), et le dernier quart du siècle (B. Beck, « Recherches sur les salles capitulaires en Normandie et notamment dans les diocèses d'Avranches, Bayeux et Coutances », Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, t. VIII, 1965-1966, p. 71). À l'abbaye du Valasse, la construction des bâtiments conventuels a débuté peu après 1157 (L. Grant, *Architecture and Society in Normandy, op. cit.* note 33, p. 68-69).*

38. Lucien Musset écrit ainsi : « au XII^e siècle [...] en Basse-Normandie, l'arc brisé n'apparaît que tardivement dans les arcatures et il n'est pas usité pour les nervures de voûtes sur croisée d'ogives » (*Dictionnaire des églises de France, op. cit.* note 17, p. XVI). Éliane Vergnolle a elle aussi souligné l'attachement aux doubleaux en plein-cintre, qui entraînaient pour les ogives un tracé en arc surbaissé : voir *L'art roman en France*, Paris, 1994, p. 217. Pour Saint-Martin-de-Boscherville et le voûtement de la nef vers 1229-1233, voir désormais M. Baylé, « Saint-Martin-de-Boscherville, abbatale Saint-Georges », *Congr. arch. de France. Rouen et Pays de Caux*, 2003, p. 311-322.

39. G. Bazin, *op. cit.* note 14, p. XXXIII.

40. Après avoir donné très tôt des signes de faiblesse, le bâtiment de l'hôtellerie s'est effondré en 1818.

41. Th. Le Roy, *Les curieuses recherches du Mont-Saint-Michel*, publ. par E. Robillard de Beurepaire, Société des Antiquaires de Normandie, Caen, 1878, I, p. 180.

42. P. Gout, *op. cit.* note 6, I, p. 152

43. La *Gallia Christiana* précise que les murs et les voûtes furent épargnés par l'incendie (*flammas quae coenobium totum, exceptis muris et fornibus, in cineres redegerunt*), et que l'abbé Jourdain n'eut que le temps d'engager les travaux de réfection avant sa mort : *« Quod ut Philippus rex audivit, ad refarciendas ardes, ingentem pecuniae summam misit ad abbatem, qui cura singulari manu admoovit operi, sed non absolvit morte praeventus die 6 augusti anno 1212 (XI, 521). On ne sait pas sur quelles informations repose cette description, car aux dires de Guillaume le Breton, témoin contemporain, l'incendie réduisit en cendres l'abbatale et les bâtiments monastiques (omnen fortericiam, cum domibus civium et officinis monachorum et tota ecclesia consumpsit et in cinerem redigit). Mais ce dernier propos est lui-même évidemment sujet à caution, et Guillaume le Breton a souvent été pris en flagrant délit d'exagération.*

44. B.n.f., ms. fr. 18947 : *Chronica ex variis manuscriptis Montis Sancti Michaelis in periculo maris, et literis authenticis et aliis recentioribus, a fratre Joanne Huynes confecta* (fol. 140-157), fol. 148v. Cette chronique fait partie d'un dossier plus volumineux (intitulé *Travaux de dom Jean Huynes et pièces diverses sur l'abbaye du Mont-Saint-Michel*), dont seule la première partie a été publiée en 1872-1873 (*op. cit.* note 2).

45. « L'erreur est flagrante dans le ms. 18147 [sic] de la Bibl. Nat., fol. 148v, qui dit, en parlant de l'abbé Jourdain : *Tempore ipsius combusta fuit ecclesia a Britanis et ab ipso reedificata in tectura, turri et refectorio, dormitorio et celario liberalitate Philippi regis Francorum qui tunc Anglos a Normannia expulsi* » (P. Gout, *op. cit.* note 6, I, p. 157, note 3). La cote indiquée par Paul Gout doit être lue « ms. fr. 18947 ».

46. É. Corroyer, *op. cit.* note 6, p. 141, note 1.

47. P. Gout, *op. cit.* note 6, II, p. 426 et 465-466, englobe d'ailleurs sous le terme d'aumônerie les deux fonctions de cellier et d'aumônerie. Induit en erreur par la mauvaise interprétation d'un passage de la *Chronique de Robert de Torigny* relatant la consécration, en 1156, d'un autel *in cripta aquilonali*. Édouard Corroyer avait proposé de voir dans l'Aquilon une salle reculée propice à la méditation, où Robert de Torigny aurait installé un autel dédié à la Vierge (*op. cit.* note 6, p. 17 note 1 et p. 112-113).

L'expression *in cripta aquilonali* désigne en réalité la crypte du bras nord du transept, aujourd'hui chapelle Notre-Dame-des-Trente-Cierges, comme l'avait déjà rétabli P. Gout, *op. cit.* note 6, II, p. 425.

48. C'est aussi l'interprétation qu'avait proposée, avec d'autres arguments, M. Déceneux, « À la recherche de l'introuvable chapitre », *Bulletin de la Société des Amis du Mont-Saint-Michel*, 1994, p. 47-52.

49. Sur la salle du cellier, voir l'étude de S. Bonde et C. Maines, « A Room with a View : The Cellarer and his Office at the Augustinian Abbey of Saint-Jean-des-Vignes, Soissons », dans E. Joubert et D. Sandron (dir.), *Pierre, lumière, couleur. Études d'histoire de l'art du Moyen Âge en l'honneur d'Anne Prache*, Paris, 1999, p. 199-212.

50. Une hypothèse concurrente consiste à imaginer que les salles du bâtiment oriental de la Merveille n'aient pas eu respectivement les fonctions qui leur sont aujourd'hui reconnues d'aumônerie, de salle des hôtes, de réfectoire. Nous y reviendrons dans un article actuellement en préparation.

51. É. Corroyer, *op. cit.* note 6, p. 191-192.

52. À la mort de l'abbé Jourdain, l'abbaye présentait une dette de 18 000 livres tournois. Voir en dernier lieu L. Grant, « Building a Church in Early Gothic Normandy », dans *Pierre, lumière, couleur...*, *op. cit.* note 49, p. 120.

53. À Lessay ou dans les parties orientales de Pontorson (second quart du XII^e siècle), par exemple.

54. G. Bazin, *op. cit.* note 14, p. XXXIII.

55. Abstraction faite de ce que la nouvelle date proposée par Yves-Marie Froidevaux pour Lessay est en partie basée sur une comparaison avec les voûtes du Promenoir des moines, d'où le risque de l'argumentation circulaire. Voir Y.-M. Froidevaux, *op. cit.* note 15, avec une datation d'ailleurs approximative pour le Mont-Saint-Michel, « à la fin du XI^e siècle ou dans les premières années du XII^e » (p. 72) ; la fin du XI^e siècle est impossible, l'effondrement du côté nord de l'abbatale montoise étant survenu en 1102/1103 seulement.

56. C'est Robert de Torigny qui nous informe, par exemple, de l'état de la construction des tours de la cathédrale de Chartres en 1145, de l'avancement du chantier de Notre-Dame de Paris en 1177, ou encore, avec force détails, des constructions monastiques entreprises à l'abbaye du Bec-Hellouin sous l'abbé Roger de Bailloul (1149-1179).